

Publié le 23 octobre 2023

Congrès 2023 : une séance plénière pour dialoguer avec le mouvement Impact France

Le 13 décembre, la plénière politique du congrès de Cannes explorera la notion d'impact social et environnemental des entreprises avec le mouvement Impact France. L'occasion de mieux comprendre cette évolution de la société et la place que l'économie mixte locale y tient.



L'impact, mantra de l'économie de demain

Dix ans après le rapport « Pour une économie positive » remis au Président de la République par Jacques Attali, **les initiatives se multiplient autour de l'investissement socialement responsable, de la RSE et des entreprises à mission ou à impact.**

Cette économie de demain vise à mieux prendre en compte les enjeux du long terme et l'altruisme envers les générations futures dans le modèle économique des sociétés. L'objectif : transformer en profondeur l'ensemble des domaines d'activité, de la santé à l'éducation, en passant par la culture, le numérique et l'énergie.

Pascal Demurger et Caroline Neyron, respectivement Co-président et Directrice générale du Mouvement impact France, participeront à la plénière politique d'ouverture du Congrès de Cannes pour expliquer leur engagement et échanger sur les relations de ces entreprises avec la sphère publique et les acteurs de l'économie mixte.

L'économie mixte, une économie à impact local ?

Au niveau local, les collectivités encouragent et accompagnent les initiatives à impact. Elles en produisent également à leur manière à travers **les services publics qu'elles produisent et l'action hybride de leurs entreprises publiques locales (Epl).**

S'agissant de l'économie mixte en particulier, un certain nombre d'Epl – parmi lesquelles le Palais des Festivals des Cannes ou la Sem Citallios – engagent elles-mêmes leur mue en devenant sociétés à mission. Une tendance d'autant plus notable que l'objet de ces entreprises repose déjà par nature sur une mission d'intérêt général.

Les élus locaux, dirigeants d'Epl et d'entreprises suivants participeront à la table-ronde :

- **Jean-Michel Arnaud**, Président du Palais des Festivals et des Congrès de Cannes, conseiller municipal de Cannes délégué à la Culture
- **Sandrine Charnoz**, Adjointe à la Maire de Paris en charge des Sem et des Spl
- **Frédéric Cuvillier**, ancien Ministre, Maire de Boulogne-sur-Mer, Président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Vice-président de la FedEpl
- **Pascal Demurger**, Directeur général de la MAIF, Co-président du Mouvement Impact France
- **Olivia Grégoire**, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme
- **Caroline Neyron**, Directrice générale du Mouvement Impact France
- **Maurice Sissoko**, Directeur général de la Sem Citallios

La clôture des débats sera assurée par :

- **Patrick Jarry**, Maire de Nanterre, Président de la FedEpl
- **Caroline Neyron**, Directrice générale du Mouvement Impact France
- **Maurice Sissoko**, Directeur général de la Sem Citallios
- **Olivia Grégoire**, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme.

Cette séance s'intéressera à mieux comprendre sous quelles conditions une entreprise peut être considérée à impact. Elle abordera également la manière dont cette évolution de la société et de l'économie imprègne au sein des sociétés d'économie mixte (Sem), des sociétés publiques locales (Spl) et sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp).

Et si la libération du potentiel des territoires passait par une économie à impact local ?

À télécharger

- [Programme-Congres-des-Epl-2023](#)

Par Tiéfaïne CONCAS